

Module « Planification des apprentissages en EPS »

APPROCHE PEDAGOGIQUE PAR LES COMPETENCES

Objectifs attendus:

À l'issue de cette activité, les savoirs à acquérir par le PS sont :

- définir l'APC ;
- identifier les éléments d'une compétence ;
- donner l'importance de l'APC ;
- identifier les types de compétences ;
- établir les liens entre la compétence, les objectifs spécifiques et les activités ;
- analyser l'OTI et les compétences des modules d'enseignement en EPS.

I- INTRODUCTION

L'approche par compétences (APC) cherche à combattre le manque d'efficacité d'autres systèmes pédagogiques. Elle repose essentiellement sur les travaux de Jean-Marie DE KETELE basés sur l'objectif terminal d'intégration (depuis 1989) et sur la pédagogie de l'intégration développée par Xavier ROEGIERS (2000).

1. Définition de la Compétence

Il s'agit d'un concept intégrateur qui prend en compte à la fois :

- les **contenus** ;
- les **activités** à réaliser ;
- les **situations** dans lesquelles les activités se réalisent.

Selon DE KETELE (1996), la compétence est un *ensemble ordonné de capacités* (activités) qui s'exercent sur des *contenus* dans une catégorie donnée de *situations* pour résoudre des problèmes posés par celles-ci.

Compétence =	(capacité x contenus) x situations
=	(objectifs spécifiques) x situations

Le concept de **compétence** peut être entendu comme «*l'aptitude d'un individu à mobiliser et à intégrer dans un tout cohérent de savoirs, de savoir-faire et de savoir être en vue de résoudre de façon efficace et spontanée, des problèmes dans des situations réelles de la vie courante ou de la vie professionnelle*».

La compétence diffère d'une capacité qui est l'aptitude, l'habileté ou le pouvoir de faire quelque chose. L'objectif est la capacité exercée sur un contenu matière.

Définition 2 : Une compétence se définit comme un système de connaissances conceptuelles et de connaissances procédurales et comportementales, organisées en schémas opératoires et qui permettent, à l'intérieur d'une famille de situations, l'identification d'une tâche – Problème et sa résolution par une action efficace (performance).

2. Les composantes d'une compétence

Les composantes d'une compétence sont :

a. la tâche attendue de l'apprenant en termes de production ou d'activité assez complexe.

Il peut s'agir de :

- résolution d'un problème ;
- créations nouvelles ;
- exécution d'une tâche courante ;
- action quelconque sur son environnement immédiat.

b. la situation d'intégration ou les conditions d'exécution de la tâche complexe.

3. Les caractéristiques d'une compétence sont :

a. mobilisation d'un ensemble de ressources diverses : savoirs, capacités, expériences, savoir-faire, savoir être, automatismes.

b. caractère finalisé : la compétence doit avoir un sens et un but utilitaire pour l'apprenant.

c. lien avec une famille de situations significatives et mobilisant l'apprenant au travail. Ces situations ne doivent pas seulement être didactiques, mais également en rapport avec la vie pratique de l'apprenant.

d. évaluable par des situations problèmes et des critères bien définis. Les compétences sont plus évaluables que la capacité.

e. en adéquation avec le programme et le cursus d'apprentissage.

f. caractère souvent disciplinaire : appartient souvent à une discipline ou à un champ disciplinaire.

4. Types de compétences

On distingue généralement deux types de compétence : les compétences disciplinaires ou spécifiques et les compétences transversales.

a. Les compétences disciplinaires concernent les aptitudes qu'il convient de développer pour résoudre les problèmes de la vie en relation avec une discipline scolaire donnée (voir compétence de base et compétence de perfectionnement).

Parmi les compétences disciplinaires, on distingue les compétences de base et les compétences de perfectionnement :

- **La compétence pédagogique de base** est celle qui doit être nécessairement maîtrisée pour aborder sans problème les apprentissages ultérieurs. Elle est toujours relative au contexte et au moment de la formation. Elle met l'accent sur ce qui est strictement indispensable à l'élève pour la suite du cursus.
- **La compétence de perfectionnement** ou **d'extension** vise le dépassement. Elle constitue un plus à ce qui est exigé.

L'objectif terminal d'intégration (OTI) est une macro compétence qui recouvre l'ensemble des compétences (ensemble des savoirs, savoir-faire, savoir être) d'un cycle.

Il traduit le profil attendu de l'élève au terme d'un apprentissage dans un domaine précis ou dans une discipline. Ses caractéristiques sont: être très précis, évaluable, spécifique à un domaine ou un champ disciplinaire.

b. Les compétences transversales peuvent s'appliquer à toutes les situations de la vie, à l'école et en dehors de l'école. Elles sont aussi appelées « compétences psychosociales », « compétences de vie courante », « compétences sociales et relationnelles » ou « life skills ».

5. Les compétences en EPS au collège.

En EPS, l'acquisition des compétences ci-après devra être privilégiée (voir OP):

a- Les compétences générales d'EPS

- Mobilisation des ressources techniques, motrices et sportives acquises pour la résolution des problèmes dans les différentes situations.
- Capacité d'analyse, de critique et de questionnement, pour permettre à l'élève de comprendre le domaine des APS.
- La mobilisation des habiletés et des capacités personnelles, et leur gestion.
- Procéder à une méthodologie qui permet à l'élève de faire la différence entre la théorie et la pratique, et l'intersection entre les deux pour l'atteinte des objectifs.
- Capacité d'utiliser les matériels et les moyens de communication et d'expression (corporelle, mimique) et son application pour l'affirmation de soi dans les différentes situations.
- Etre conscient de la communication au sein du groupe, et l'intérieur d'une activité physique et sportive.
- Capacité d'utiliser les outils technologiques, pour permettre l'accès aux connaissances relatives au champ du sport.
- L'utilisation des outils et matériels qui permettent de connaître le domaine culturel de l'acte moteur.
- L'acquisition et le développement des capacités sensorielles, motrices, et professionnelles,
- Le développement des comportements relatifs à l'activité physique et sportive, et la capacité les appliquer dans les différentes activités sportives.
- L'acquisition des connaissances relatives au patrimoine culturel (provincial, régional, national), et l'ouverture sur les autres cultures à travers la pratique de l'activité physique et sportive.

b- Les compétences spécifiques à l'EPS

- L'acquisition des savoirs culturels spécifiques à l'activité physique et sportive.
- La gestion des ressources et les capacités physiques dans le domaine sportif
- réinvestir les ressources personnelles avec efficacité dans les productions physiques et sportives
- Maîtriser les différentes techniques motrices et sportives spécifiques aux APS.
- Exploiter les connaissances comportementales spécifiques aux APS, et les utiliser dans l'environnement matériel.
- L'acquisition et l'utilisation des outils techniques et technologiques pour une meilleure réalisation sportive.
- Le développement des habiletés de l'élève motrice et sportive et la maîtrise des capacités physiques.
- L'utilisation et la création des comportements cohérents dans l'interaction au sein de la société.
- Comprendre l'intérêt de la pratique physique et sportive sur le corps et le patrimoine culturel des APS.
- Maîtrise des outils de communication pour la pratique des APS

II- COMPETENCES ET SITUATIONS D'INTEGRATION

1. Objectifs attendus:

À l'issue de cette activité, les savoirs à acquérir sont:

- analyser la relation entre compétence, objectif et activité d'intégration ;
- découvrir les compétences disciplinaires ;
- analyser quelques situations d'intégration.
- construire des situations d'intégration.

2. DEFINITION

COMPETENCE :

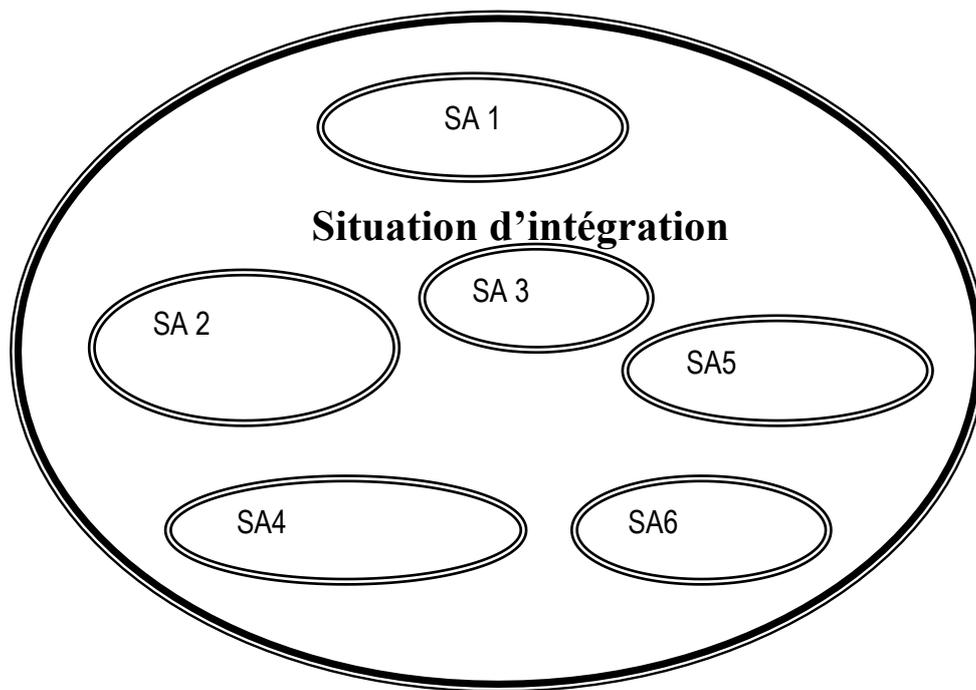
- a. La possibilité pour un individu de mobiliser un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une tâche complexe.
- b. "la capacité qui permet de réaliser correctement une tâche complexe.
- c. La compétence n'apparaît que quand on est face à une situation complexe.

Ex : rouler à vélo en ville exige la maîtrise de toute une série des capacités (pédaler, respecter le code de la route, se maintenir en équilibre...).

La compétence ne s'établit pas en travaillant séparément chaque capacité ; mais en les mettant en situation, sur le vélo (situation de vie quotidienne pour mettre en jeu ses savoirs, savoir-faire et savoir-être).

INTEGRATION

- (1) Intégrer : mettre en lien des savoirs, savoir-faire et savoir-être de manière coordonnée en vue de résoudre une situation-problème.
- (2) L'intégration permet de mettre en œuvre ce qu'on apprend à l'école dans des situations réelles de la vie courante.



Intégrer, c'est :

- articuler les apprentissages acquis de manière séparée, c'est-à-dire mettre en commun, en rapport ou en réseau ;
- coordonner ces apprentissages ;
- les polariser en vue de résoudre un problème.

On intègre face à : - une situation-complexe (une situation-problème, une situation de vie réelle,...).

Intégration : l'intégration vient après l'installation des ressources, après l'apprentissage de plusieurs savoirs.

3. CARACTERISTIQUES D'UNE SITUATION D'INTEGRATION

- 1) Originalité : inédite, nouvelle par rapport à ce qui a été enseigné.
- 2) Requiert la mobilisation de plusieurs ressources (Savoir, Savoir-faire, Savoir-être, Expériences) suscitant l'intégration et non la juxtaposition.
- 3) Solution non acquise à l'avance et débouchant sur une production personnelle.
- 4) Significative pour l'apprenant ayant un but opérationnel et en adéquation avec les objectifs pédagogiques.
- 5) Défi pour l'apprenant et ses savoirs.
- 6) Défi franchissable.

4. COMPETENCES DISCIPLINAIRES

Dans toutes les disciplines, l'apprenant doit posséder des compétences de base ou spécifiques.

Ex : EPS 2^e Secondaire du collège : "- Maîtriser les différentes techniques motrices et sportives en VB, afin d'assurer l'efficacité et la rentabilité du produit.

Que doit posséder l'élève pour mettre en œuvre cette compétence ?

5. des savoirs procéduraux sur l'APS

6. des savoir-conceptuels

c- des savoir-être : comportement individuel ou social.

5. DIFFERENCES ENTRE : SITUATION DIDACTIQUE ET SITUATION D'INTEGRATION.

- i. Situation didactique : permet d'introduire un nouveau savoir ou un nouveau savoir-faire. C'est une situation dans laquelle l'apprenant construit son savoir : il manipule, cherche, découvre, pratique pour mieux comprendre.

Exemples :

- apprendre les passes en VB,
- apprendre l'ATR,
- Présenter règles de bases en BB,
- etc....

- ii. Situation d'intégration : permet d'exercer la compétence, met en œuvre ce qui a été appris au terme d'un processus d'apprentissage. Elle permet à l'apprenant d'affronter un problème de vie courante.

Exemples :

- rédiger un enchaînement en gymnastique au sol ;
- arbitrer un match en VB

6. CONDITIONS POUR CONSTRUIRE UNE SITUATION INTEGRATION PREALABLES

- Contexte (s) : définit l'environnement dans lequel se déroule la situation.

- Support (s) : Texte, dessin etc.... fournissant à l'élève des informations ou données à exploiter pour résoudre la situation.
- Consigne (s) : ensemble d'instructions de travail données à l'apprenant pour exécuter la tâche. Elle doit être : claire, complète et concise.

7. CRITERES DE L'INTEGRATION

- 1) Tâche complexe ne signifie pas compliquée, c'est une activité véritable (1)
- 2) Tâche à résoudre individuellement ou en petits groupes.

8. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- E. DE CORTE & Cie, Les fondements de l'action didactique, Bruxelles, A. De Boeck, 1979.
 - M. MINDER, Didactique fonctionnelle, Objectifs, Stratégies, Evaluation, A. De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1996.
 - R. NGONGO DISASHI, Bases scientifiques de l'Inspection, Module de formation, UNESCO – PASE, 2008.
 - Programme national de l'enseignement primaire, UNESCO – EPSP, 2005
 - X. ROEGIERS, L'A.P.C. Qu'est ce que c'est?, EDICEF, 2006
-